

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'Éducation nationale, la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté du 07 novembre 2017 portant création de la mention Basket-ball du BPJEPS, spécialité Educateur sportif ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 07 juillet 2026 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Educateur sportif mention Basket-ball est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom
BP4ARA260524	Monsieur	BEAUDOUX	Melwann
BP4ARA260525	Monsieur	BESSAFI	Omar Islam
BP4ARA260526	Monsieur	BOULET--LAFOURCADE	Matthis
BP4ARA260527	Madame	BOURNE	Louane
BP4ARA260528	Monsieur	BRAAS	Théo
BP4ARA260529	Monsieur	CHAMBRIARD	Léo
BP4ARA260530	Monsieur	DUPOIS	Julien
BP4ARA260531	Monsieur	FRADIN	Dylan
BP4ARA260532	Monsieur	GONCALVES DE CASTRO	Vincent
BP4ARA260533	Monsieur	GUETRE	Aaron
BP4ARA260534	Monsieur	GUYOT	Julian
BP4ARA260535	Monsieur	LUBINO	François
BP4ARA260536	Monsieur	MAKHLOUFI	Younès
BP4ARA260537	Monsieur	PAIRE	Axel
BP4ARA260538	Monsieur	RODARIE	Alexis
BP4ARA260539	Monsieur	TOURE	Nolann

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

BP4ARA260540

Madame

ZAIED

Galia

Article 2. - La rectrice de région académique Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 15/07/2026

Pour la Rectrice de région académique, et par délégation,
La Cheffe de pôle Formations-Certifications MSA

Cécile LANGEOIS